

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 23 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 23 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 1 p. (316r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 23 novembre 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46048>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Pétilleau, Albert](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : sur l'expertise de la valeur des usines.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Information](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nice 29 9^{te} 92.

Monsieur Pétillon,

J'écris à Emile qu'il me parait
nécessaire qu'au plus tôt les choses
concernant l'exposition arrêtées
entre vous, vous rassembliez
tous les documents qui devraient
y servir, afin de venir à Paris
en causer avec M. Cresson.
Prévenez-moi du jour où vous
pourrez être chez lui, afin que
je puisse y aller moi-même.
C'est d'accord avec M. Cresson
que je vous fais cette demande.
Il ne faut pas que nous parions
dans l'exposition quelque fois sans le
maitre des choses qui pourraient
être contraires aux vues de la direction.
J'ai bien l'honneur de vous saluer.
Godefr.